

# Tarifs de location et règlement de la buvette du Rotzé :

## Tarifs :

Du vendredi 8h au dimanche 18h :	800.-
Du samedi 8h au dimanche 18h :	550.-
La journée 8h-24h :	350.-
La semaine, du lundi au dimanche :	1200.-

## Mode de paiement :

Les cartes de crédit ne sont pas acceptées. Paiement comptant ou BV 3 semaines avant le début du contrat. En cas d'annulation, 50% du montant vous sera retenu.

## Locaux :

Terrasse 80 personnes, Salle 20 personnes, Buvette et cuisine équipées, Dortoir 20 personnes, 3 chambres, WC et douche.

## Equipements :

Lave-vaisselle, électricité, gaz, eau, sanitaires, fours, tables, chaises, bancs, vaisselle.

## Les clés :

Les clés sont à retirer auprès de la personne responsable et doivent être rendues selon convenance du contrat, ou dans la boîte aux lettres.

## Responsabilité :

Un état des lieux est fait avant et après chaque location. Chaque utilisateur est responsable de l'ordre et de la tenue des participants. En cas de détérioration du matériel (causées par l'utilisateur ou par les personnes sous sa responsabilité) les réparations seront facturées à la personne en charge de la location.

En cas de panne d'un appareil, aucune réduction de prix ne peut être réclamée.

## Nettoyages :

Après chaque utilisation, le locataire est tenu de nettoyer les lieux, du matériel est à disposition sur place. Le mobilier et la vaisselle mis à disposition seront nettoyés et rangés. La vaisselle manquante ou cassée sera facturée. Tous les locaux doivent être nettoyés, y compris les sanitaires pour le lendemain de la réservation, à 8h au plus tard. Les abords seront également nettoyés, aucun déchet, mégot, ballon, ne doit trainer à l'extérieur.

Toutes déprédations non signalées ou cachées seront facturées, de même que les frais de nettoyage, fixés à 250.-, si les locaux ne sont pas rendus totalement propres.

**L'utilisateur doit obligatoirement avoir une R.C. ménage.**

## Tarifs de location et règlement de la buvette du Rotzé :

### Respect du voisinage :

Il est rappelé aux utilisateurs qu'ils doivent respectés les prescriptions relatives au maintien de l'ordre et de la tranquillité publique. Dès 22h les portes et fenêtres doivent être fermées.

Veillez ne pas laisser tourner le moteur d'un véhicule sur le parking, ne pas parler trop fort dehors (respect des voisins).

### Déchets :

Les sacs poubelles, les bouteilles, PET, cartons sont à la charge du locataire, de même que leurs évacuations.

### Parcs des chevaux :

Il est strictement interdit de pénétrer dans les parcs des chevaux. Il est également interdit de les nourrir. Il en va de votre sécurité et du bien-être de nos animaux. Merci de votre compréhension.

### Avant votre départ :

Merci de contrôler que tous les frigos et congélateurs soient débranchés, les lumières éteintes, les portes et fenêtres de la terrasse fermées et le gaz de la cuisine éteint.

### Informations et réservations :

Valérie & Henri Bérard

079 / 653 55 76 (Valérie)

079 / 676 93 88 (Henri)

Ranch du Rotzé  
Rte de la Frasse 224  
1618 Châtel-St-Denis

**Nous vous souhaitons un très bon séjour !**